Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260511-2026_05_37-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 11 mai 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le onze mai deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
04/05/2026

Date d'affichage
04/05/2026

Numéro de la Délibération :
2026-05-37

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Anaïs BIDAULT, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Sylvain BOSCHAT, Blaise BLEUNVEN, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Antoine STEVENS, Alain TRUBUIL Ludovic VICENT.

Absents : Pablo ROUILLÉ

Absent(e)s excusé(e)s : Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Aire de service de Saint-Gelven : validation du projet et du plan de financement

M. le maire rappelle le dispositif de l'appel à projets **"Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions »** porté par la Destination Cœur de Bretagne et financé par la région Bretagne, pour lequel la collectivité de BON REPOS SUR BLAVET , avec 13 autres collectivités, a été lauréate de l'appel à projets pour son projet sur l'aire de service de St Gelven.

La phase 1 de cet appel à projet a permis d'élaborer un projet d'aménagement que le maire présente à l'assemblée.

Dans le cadre de la phase 2 et de la demande de subvention, le maire présente le plan de financement qui se définit comme suit :

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260511-2026_05_37-DE

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Maitrise d'œuvre	9 579,5	Région Destination Cœur de Bretagne	35 000
Matériel de gestion de service	39 065	CCKB	26 500
Aménagement paysager	21 356,9		
Aménagement reseaux	10 000	Autofinancement	20 501,4
Mobilier urbain	2 000		
TOTAL	**82 001,4**	**TOTAL**	**82 001,4**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- Valide le projet détaillé des travaux et son plan de financement
- Autorise le maire à solliciter une subvention auprès de la Région - Destination Cœur de Bretagne

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
	